

Registre : Entretien des machines

Nom de l'entreprise : ..... Mois et Année : .....

Date	Machine Type / N°	Cause de l'intervention panne / accident / entretien	Nature des prestations : révision, entretien, pièces	Remarque(s)	Nom de la firme	Signature du technicien

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 avril 2003 déterminant les conditions sectorielles et intégrales relatives aux installations de nettoyage à sec de vêtements, linge et autres textiles.

Namur, le 3 avril 2003.

Le Ministre Président,  
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement,  
M. FORET